



Société Tunisienne
de l'Électricité et du Gaz



الشركة التونسية
لل كهرباء والغاز



التجاري بنك
Attijari bank

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU PROGRAMME PROSOL III ET DE SOUSCRIPTION A UN CRÉDIT BANCAIRE

Je soussigné,
Titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° Délivrée le : Sexe :
Adresse :
Code Postal: Téléphone: Profession :
Employeur : Revenu :

Abonné STEG sous la référence STEG :

Déclare m'être porté acquéreur d'un CES de litres dans le cadre du programme promotion de l'utilisation du chauffe-eau solaire en Tunisie objet des conventions de partenariat STEG/ANME et STEG/ATTIJARI BANK.

Atteste et certifie par la présente que l'installation et la mise en service du CES ont été réalisées par les soins de **BIOME SOLAR INDUSTRY**, fournisseur, dûment agréé par l'ANME.

Demande à bénéficier du crédit d'un montant de : ----- **950,000 DT** ----- (en chiffres)
----- **Neuf cent cinquante dinars** ----- (en toutes lettres),

d'une durée de 5 ans, destiné au financement de cette opération conformément aux conditions de la convention cadre signée entre la STEG et ATTIJARI BANK, et m'oblige en conséquence à :

- Donner par le présent acte à ATTIJARI BANK mandat ferme et irrévocable pour payer le montant du crédit qui m'est accordé en mon nom et pour mon propre compte au fournisseur ci-dessus désigné titulaire du compte bancaire N°

1	0	4	0	0	0	0	8	0	4	8	6	7	3	7	7	8	8	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- Rembourser le crédit majoré des intérêts calculés sur la base d'un taux de **6.03 %** sur une durée de 5 ans, soit 30 échéances bimestrielles d'un montant de **36.838** dinars, ou 60 échéances mensuelles d'un montant de **18.419** dinars, et ce à compter de la première facture émise par la STEG.

- Accepte que le remboursement du crédit à la Banque se fasse par l'entremise de la STEG, et qu'à cet effet chacune des échéances soit portée sur la facture de consommation de l'électricité de la STEG, et que celle-ci reverse les montants à ATTIJARI BANK conformément aux modalités prévues par la convention STEG/ATTIJARI BANK.

Accepte en conséquence de ce qui précède :

- 1/ De ne pas arrêter le paiement des échéances même pour cause de défaillance technique survenant au CES.
- 2/ Que tout défaut de règlement de l'une des échéances soit sanctionné par une interruption de la fourniture de l'électricité et /ou de gaz.
- 3/ Que la suspension ou la résiliation du contrat de fourniture d'électricité me liant à la STEG entraîne la déchéance du terme et rende immédiatement exigible la totalité du montant des créances encore dues au titre du crédit contracté. M'engage à informer la STEG et ATTIJARI BANK de tout changement de domicile et autorise la STEG, le cas échéant, à transférer le montant du crédit restant dû sur toute autre référence STEG établie à mon nom.

Lu et approuvé

Le .../.../.....

Signature légalisée